

Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel son lumière plateau vidéo

RNCP34369 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323t
Formacode(s)	45060
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1505, L1503, L1506
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

GRIM-EDIF · SIRET : 38955373600031

GRIM-EDIF · SIRET : 38955373600049

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
APMAC FORMATION	81986110500016	Former
CENTRE D'EXPRESSIONS MUSICALES	33863450400025	Former et organiser l'évaluation
CENTRE INFORMATIONS ACTIVITES MUSICALES	33400865300027	Former
CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT	31360884600025	Former et organiser l'évaluation
EF2M	97826585800016	Former
INST MUSICAL FORMATION PROFESSIONNELLE	32720342800047	Former
JEUDI FORMATION	53269516000020	Former
M.A.I. NANCY	92227332100021	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le contexte de la création de la certification :

« Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » et de la demande de son second renouvellement répondent à la poursuite de la structuration et hiérarchisation des postes et des professions techniques. Ceci dans les domaines métiers vastes que sont le spectacle vivant, la culture, l'événementiel, le loisir, l'animation et le tourisme. Ces secteurs d'activités requièrent ces compétences.

L'évolution des technologies, notamment l'émergence des technologies numériques et du pilotage informatisé, les nouvelles activités (vidéo, ...) et les connaissances sur lesquelles s'appuient les activités requièrent également de plus en plus des compétences attestées.

Le secteur du spectacle vivant s'organise fortement à la faveur du développement du secteur de l'événementiel (sur ce marché de nouvelles grosses entreprises à l'organisation industrielle émergent), et plus traditionnellement car leur organisation est plus ancienne, les domaines du loisir et du tourisme. En résulte la nécessité d'un cadrage précis des fonctions, postes et compétences.

Ce travail entrepris par différentes instances (syndicats, groupements, commissions nationales emplois/formation, branches professionnelles conventions collectives) nécessite aujourd'hui qu'une offre de formation et des certifications y répondent.

Le développement des nouvelles formes de reconnaissances et d'accès aux certifications (voie VAE) ainsi que le développement et l'accès à la formation tout au long de la vie requièrent la certification.

Et parce qu'un grand nombre de personnes ont intégré ses professions sans formation ou sur des bases empiriques, nous constatons depuis 30 ans une forte

croissance des demandes de reconnaissance des compétences (via VAE notamment).

La place, position rôle et responsabilités du « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo »

Il ou elle se situe au 1er échelon des compétences techniques des domaines spectacle vivant ou événementiel.

Il ou elle agit sous la responsabilité d'un agent de maîtrise (régisseur technique) ou d'un cadre (régisseur général, Directeur technique) selon l'organigramme de la structure.

il ou elle est chargé(e) d'assurer seul ou en équipe tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel. Il

ou elle assiste son supérieur (direct généralement le régisseur technique).

Ces activités se déroulent selon les besoins dans les domaines suivants :

- Domaine du son (sonorisation, prise de son, enregistrement studio son)
- Domaine de la lumière (spectacle, plateau TV ou cinéma, audiovisuel, événementiel, éclairage intérieur ou extérieur et architectural)
- Domaine du plateau (machinerie, décoration, effets spéciaux, accessoires, scène accroche et levage)
- Domaine de la vidéo (captation audiovisuelle, diffusion, mapping)

Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien peut donc intervenir simultanément sur des activités du son, de la lumière, du plateau de la vidéo, en ce sens il ou elle est à même de fournir à ses employeurs une polyvalence technique

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » peut également être amené à réaliser des installations pérennes (lieux fixes, discothèques, centre de loisirs, bâtiments publics, ...) sous la conduite du concepteur (régisseur, chargé d'affaire, technico-commercial, directeur technique).

Sous la responsabilité d'un régisseur (son, lumière, plateau ou à défaut régisseur général) il ou elle peut, seul(e) ou en équipe, assurer et/ou participer à l'organisation, l'installation, les réglages, l'exploitation et l'entretien des équipements.

Ses responsabilités se limitent à garantir la fiabilité de ses interventions techniques.

Il ou elle est garant(e) de l'installation des équipements.

Il ou elle ne gère jamais de personnel et n'intervient pas dans le domaine artistique sauf demande explicite du commanditaire

ou de l'artiste

Il ou elle est appelé(e) selon l'activité et le secteur professionnel d'exercice et la taille de la structure qui l'emploie :

Technicien polyvalent (spectacle événementiel)

Assistant technique (production)

Electricien (lumière)

Opérateur technique (événementiel)

Machiniste (plateau)

Technicien d'exploitation (audiovisuel)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de "Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo"

se déroulent selon les besoins dans les domaines du son, de la lumière, du plateau, de la vidéo. Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien étant par ailleurs polyvalent, il (ou elle) peut donc intervenir simultanément sur tous ces domaines techniques (son, lumière, plateau et vidéo) seul ou en équipe selon l'envergure du spectacle ou de l'événement.

Ses activités s'organisent notamment dans le temps (relativement au déroulement d'une prestation technique spectacle ou événement)

en 5 parties principales

"Etude", il ou elle :

- Réalise des documents techniques relatifs à un spectacle ou événement (de petite taille)
- Décode et analyse des documents qui lui sont fournis
- Elabore la liste des équipements techniques requis par le spectacle ou l'événement (petite taille)
- Recherche des informations notamment techniques pour répondre aux besoins du spectacle ou à la demande de son régisseur technique
- Contextualise et situe ses actions dans un environnement contraint par un organigramme (hiérarchie, et organisation RH), et des moyens (économiques, de compétences, d'équipe et d'effectifs)

Partie "Organisation", il ou elle :

- Identifie les actions à réaliser et les ordonne
- Suit une procédure déterminée
- Prépare, conditionne et réceptionne (ou expédie) le parc de matériel technique prévu pour la réalisation de la prestation
- Communique les informations relatives à la préparation effectuée, aux travaux confiés
- Gère un parc de matériels (aspects logistiques stockage, circulation, suivi et décompte).

Partie "Installation", il ou elle :

- Charge et décharge les équipements
- Implante le matériel sur le lieu de prestation
- Câble, raccorde et assemble des équipements techniques
- Contrôle la conformité et teste les installations effectuées (essais et réglages)
- Adapte éventuellement l'implantation et la configuration du matériel ou effectue les actions correctrices sur l'installation qui lui a été confiée
- Effectue le démontage de l'installation à l'issue de l'événement

Partie "Exploitation", il ou elle :

- Assiste le (ou), les régisseurs dans la conduite d'une prestation (Son, Lumière, Plateau ou Vidéo)
- Participe à la conduite et au déroulement technique effectuée (sur demandes) des vérifications et corrections nécessaires à la qualité technique et artistique de la prestation (lors des répétitions et du spectacle/événement)
- Réalise des changements de plateaux (échanges d'équipements) et les manœuvres scéniques
- Intervient sur les aléas techniques pendant de déroulement du spectacle tous domaines confondus (son, lumière, plateau, vidéo)

Partie "Maintenance et entretien", il ou elle :

- Diagnostique et dépanne, particulièrement en situation d'urgence (1er niveau uniquement)
- Assure l'entretien et le maintien du matériel en amont et en aval de la prestation (1er niveau)
- Gère la maintenance et l'entretien (calendrier, commandes, stocks, retour SAV, fiche de suivi) - (travail d'atelier)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées par activités qui constituent les blocs de compétences :

Etude de la demande technique (SLPV) du spectacle/événement

- Mettre en forme les documents techniques relatifs à la commande (plan de scène, listes d'équipements, feuille de « patch », petit synoptique) de l'événements
- Utiliser les outils soft informatiques adéquates pour produire des documents finalisés (bureautique, DAO et éventuel(s) logiciel(s) dédié(s))
- Traduire en équipements et réponses techniques des données schématiques, symboliques et normées
- Recueillir les informations relatives à l'événement ou au spectacle auprès de sa hiérarchie (régisseur technique) à défaut directement auprès du commanditaire ou de l'artiste
- Convertir une demande (commanditaire ou artiste) en une liste d'équipements techniques constituant des chaînes technologiques complètes (Son Lumière, Vidéo, Electricité)
- Rechercher de l'information technique en utilisant, différentes voies et médias.
- Lire un document professionnel, une notice technique relatif à une opération, un matériel, y compris en langue anglaise et en extrait les caractéristiques utiles à son choix ou celui de son régisseur
- Adapter ses réponses au cadre de travail qui lui a été donné (seul ou en équipe, économique, durée et planning)
- Repérer les fonctions et responsabilités des acteurs de la profession et s'adresser aux bons interlocuteurs

Organisation de la prestation technique et préparation des équipements (SLPV)

- Apprécier et déterminer les contraintes d'une petite prestation à partir du dossier technique ou directement de la demande de l'artiste ou du client.
- Planifier son activité et ses tâches à partir d'un planning général, d'un programme auquel il est intégré.
- Lire, s'approprier, et mettre en œuvre une procédure, un protocole opératoire.
- Choisir des matériels et des équipements à partir d'un dossier technique, de catalogues, de « listing » de parcs et des disponibilités
- Gérer des quantités, des consommables, un stock, effectuer des comptages, suivre des disponibilités
- Marquer, repérer et protéger les matériel et les équipements.
- Gérer des espaces de rangement dans le parc matériel et/ou sur les lieux de prestations.
- Réaliser un compte-rendu d'intervention ou rédiger une consigne
- Organiser des entrées/sorties et des flux d'équipements techniques
- Utiliser l'outil informatique et des logiciel dédiés (gestion de stocks, ERP, ...)

Installation des équipements techniques (SLPV) sur le site

- Organiser un chargement selon les diverses contraintes
- Aménager un plateau technique et gérer les espaces
- Installer des équipements et matériels conformément la demande du régisseur (hiérarchie) ou du client
- Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier (coactivité)
- Assembler selon synoptiques techniques son, lumière, vidéo, raccorder des équipements et matériels.
- Adapter et modifier des équipements, connectiques et matériels
- Contrôler des installations réalisées.
- Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée.
- Mesurer des signaux en présences et quantités
- Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe)
- Effectuer les désassemblages en respectant les différentes règles de précaution / équipements. Appliquer les procédures.
- Ranger les matériels dans le respect des règles propres à l'employeurs et à la gestion de son parc technique (et/ou chargement éventuel des véhicules)

Exploitation de l'installation technique (SLPV) et conduite du spectacle

- Traduire techniquement des besoins exprimés par l'artiste ou le client échanger avec son régisseur/hiérarchie
- Mener des interventions et des adaptations techniques à la demande
- Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe), l'artiste, le commanditaire
- Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité
- Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier (coactivité) (manutention, circulation)

Maintenance et entretien des équipements (SLPV)

- Intervenir et dépanner un petit équipement (câblage, connecteur, soudure, échange de pièce d'usure (lampes))
- Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement, un câblage
- Appliquer à des équipements types une procédure simple de test permettant de vérifier les fonctions principales et sensibles du matériel
- Entretenir et nettoyer, maintenir en état de fonctionnement des matériels et équipements
- Tenir à jour des documents de maintenance, consigner un suivi, réaliser un compte-rendu d'intervention.
- Suivre des processus de gestion de maintenance préalablement établis
- Effectuer des décomptes et passer des commandes
- Orienter les équipements défectueux selon son diagnostic vers le bon interlocuteur

Blocs de compétences

RNCP34369BC01 — Etude de la demande technique du spectacle / événement tous domaines (son, lumière, plateau, vidéo)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en forme les documents

techniques relatifs à la commande (plan de scène, listes d'équipements, feuille de « patch », petit synoptique) de l'événements afin que les étapes à suivre (commande, installation) soient efficacement réalisées

- Utiliser les outils soft informatiques adéquates pour produire des documents finalisés (bureautique, DAO et éventuel(s) logiciel(s) dédié(s))
- Traduire en équipements et réponses techniques des données schématiques, symboliques et normées afin de satisfaire la commande de l'artiste ou du client
- Recueillir les informations relatives à l'événement ou au spectacle auprès de sa hiérarchie (régisseur technique) à défaut directement auprès du commanditaire ou de l'artiste pour fournir une prestation complète et satisfaisant la demande
- Convertir une demande (commanditaire ou artiste) en une liste d'équipements techniques constituant des chaînes technologiques complètes
- Rechercher de l'information en utilisant, différentes sources et médias pour une réponse au plus juste
- Lire un document professionnel, une notice technique relatif à une opération, un matériel, y compris en langue anglaise et en extraire les caractéristiques utiles à son choix ou celui de son régisseur
- Adapter ses réponses au cadre de travail qui lui a été donné (seul ou en équipe, économique, durée et planning) pour satisfaire à la demande du régisseur et intégrer dans des conditions réalistes le contexte de l'opération technique
- Repérer les fonctions et responsabilités des acteurs de la profession et s'adresser aux bons interlocuteurs afin d'avoir une communication performante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durée 3 heures : À partir des documents supports et de la demande (régisseur, client, artiste) / spectacle le candidat doit produire :

- un plan scénique avec implantation des équipements
- un synoptique de circulation des signaux techniques SLV)

À partir des documents et consignes du grand TP de certification et de l'outil informatique mis à disposition, le candidat met en forme les documents qu'il produit

Rendu des rapports de stage (30 min)

Les mêmes documents fournis comportent les codes utilisés par les domaines visés (Electricité, son, lumière, vidéo)

Toujours à partir des consignes et documents initiaux ainsi que par ses questions à l'encadrant du GTP et/ou l'artiste « cobaye »

Certains des matériels utiles et disponibles pour le GTP ne possèdent ni notice ni caractéristique. Certains matériels demandés et nécessaires dans les documents ne sont pas disponibles

Parmi les documents fournis un document utile est en anglais (cahier des charges ou notice tech. Plan de scène, « rider »)

Sur l'ensemble du GTP de certification

Restitution rapport de stage Ou rapport d'activité alternance

RNCP34369BC02 — Organisation de la prestation technique et préparation des équipements (son, lumière, plateau, vidéo)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Apprécier et déterminer les contraintes d'une petite prestation à partir du dossier technique ou directement de la demande de l'artiste ou du client pour adapter son intervention
- Planifier son activité et ses tâches à partir d'un planning général, d'un programme auquel il est intégré (travail de prestation technique ou d'atelier (préparation)) pour satisfaire au cadre et contexte dans lequel il s'intègre
- Lire, s'approprier, et mettre en œuvre une procédure, un protocole opératoire, afin que son action soit efficace
- Choisir des matériels et des équipements à partir d'un dossier technique, de catalogues, de « listing » de parcs et des disponibilités pour satisfaire la demande

- Marquer, repérer et protéger les matériel et les équipements afin d'assurer pérennité et traçabilité
- Gérer des espaces de rangement dans le parc matériel et/ou sur les lieux de prestations, pour le bon fonctionnement du lieu de stockage
- Réaliser un compte-rendu d'intervention ou rédiger une consigne pour tracer ses actions ou communiquer une information technique
- Gérer des quantités, des consommables, un stock effectuer des comptages, suivre des disponibilités pour éviter toute rupture
- Ordonner des entrées/sorties et des flux d'équipements techniques pour une logistique optimisée
- Utiliser l'outil informatique et des logiciel dédiés (gestion de stocks, ERP, ...) permettant le suivi et contrôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durée 3 heures

A partir de la commande artistique ou événementielle, de ses échanges avec le régisseur encadrant l'épreuve le candidat détermine ses contraintes, limites et cadre son travail, il prépare l'ensemble des opérations qu'il devra effectuer

Un planning général notamment lié à la durée des épreuves de certification est donné

Un matériel à l'utilisation non connue des candidats est imposé dans le cahier des charges

Est indiqué un parc d'équipements disponibles surabondant et proposant des choix et alternatives en références et quantités

Un espace est prévu pour simuler un départ de commande, au sein du parc de l'école sur le plateau

RNCP34369BC03 — Installation sur site des équipements techniques (son lumière plateau vidéo)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Ordonner un chargement selon les diverses contraintes logistiques et en respectant les consignes de sécurité propres à la manutention
- Aménager un plateau technique et gérer les espaces de travail dans le respect des documents et des règles de sécurité
- Installer des équipements et matériels conformément la demande du régisseur (hiérarchie) ou du client
- Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier pour une coactivité fluide sécurisée et efficace
- Assembler selon synoptiques techniques son, lumière, vidéo, raccorder des équipements et matériels pour leur bon fonctionnement
- Adapter et modifier des équipements, connectiques et matériels (sur ordre ou autorisation uniquement)
- Appliquer les règles de bon montage pour la sécurité et conservation spécifiques des équipements
- Contrôler des installations réalisées pour en garantir le fonctionnement
- Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée.
- Mesurer des signaux en présences et quantités
- Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe)
- Effectuer les désassemblages en respectant les différentes règles de précaution / équipements. Appliquer les procédures.
- Ranger les matériels dans le respect des règles propres à l'employeur et la gestion de son parc technique (et/ou chargement éventuel des véhicules) en respectant les règles et consignes de sécurité et pour assurer la sauvegarde des matériels et le bon fonctionnement de l'Ets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durée 4 heures

Selon la situation un ensemble d'équipements est livré par un partenaire prestataire du spectacle ou le dépôt du GRIM constitue parc Un espace artificiellement délimité simule un fourgon

L'espace scénique est ouvert les candidats l'organisent et installent l'opération support de la certification

Les candidats assemblent tous les équipements Son Lumière Machinerie scénique et Vidéo

Le régisseur d'encadrement introduit des changements de « dernière minute » (2 aléas) les compte rendu sont fait au régisseur d'encadrement

Même situation que la mise en place (l'opération technique est là démontée)

RNCP34369BC04 — Exploitation et conduite technique du spectacle/événement (son, lumière, plateau, vidéo)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Traduire techniquement des besoins exprimés par l'artiste ou le client échanger avec son régisseur/hiérarchie pour répondre aux besoins
- Mener des interventions et des adaptations techniques à la demande
- Rendre compte des opérations effectuées à son régisseurs (ou hiérarchie directe), l'artiste, le commanditaire
- Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité pour intervenir si nécessaire
- Prendre en compte les contraintes des autres corps de métier pour une coactivité fluide sécurisée et efficace (manutention, circulation)
- S'informer de manière la plus exhaustive sur le déroulement du spectacle ou de l'événement pour adapter aux mieux ses interventions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durée 1 heure

Le régisseur fait fonctionner les équipements il demande au candidat de l'assister, de le remplacer, d'effectuer des corrections « live » de recueillir des informations auprès des artistes du client
Des demandes sont faites par différents acteurs et intervenants

Simulation de spectacle avec 5 à 10 min minimum de live Des aléas (2 mini) sont provoqués
Des mesures correctrices doivent être menées

RNCP34369BC05 — Maintenance et entretien des équipements techniques son lumière plateau vidéo

LISTE DE COMPÉTENCES

- Suivre le déroulement du spectacle ou de la répétition avec une vigilance technique et une grande réactivité pour intervenir si nécessaire
- Intervenir et dépanner un petit équipement (câblage, connecteur, soudure, échange de pièce d'usure (lampes))
- Vérifier la continuité d'un signal sur une chaîne technique donnée, sur un équipement, un câblage pour diagnostiquer une panne simple
- Appliquer à des équipements types une procédure simple de test permettant de vérifier les fonctions principales et sensibles du matériel
- Entretenir et nettoyer, maintenir en état de fonctionnement des matériels et équipements.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durée 1 heure

Des équipements défectueux sont introduits dans les chaînes techniques SLV (3 cas proposés)
Les éléments douteux sont testés
Une enceinte HS est utilisée (par exemple)
Un compte rendu est demandé par le régisseur encadrant
Interrogation orale de l'encadrant
Retour de stage

Echange lors de la soutenance des rapports de stage (ou dossier VAE, ou rapport d'activité) relativement aux problèmes rencontrés et aux modes de résolution
Les 3 cas proposés relèvent de chacune des 3 alternatives

possibles

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » intervient en particulier dans les

secteurs :

- de la Culture et du Spectacle
- de l'Événementiel

de manière plus marginale et selon des situations dans les secteurs :

- du loisirs
- de l'animation

Il intervient dans les domaines professionnels suivants :

- Spectacle vivant
- Événementiel
- Audiovisuel
- Animation et loisirs
- Tourisme

Toutes les manifestations publiques en général et ce pour des installations fixes, mobiles, pérennes ou éphémères.

Taille des entreprises : TPE, PME, des collectivités privées, territoriales et plus exceptionnellement pour de très grandes entreprises (GL Event ou le Club Med, Disney...) ou pour l'Etat

Il peut donc être fonctionnaire, contractuel, salarié permanent (sous toute forme de contrat) ou salarié intermittent.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo »

est chargé d'assurer tout ou partie de la préparation, de l'installation et de la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement d'une prestation de type spectacle vivant ou événementiel.

Ces activités se déroulent selon les besoins dans les domaines suivants :

- Domaine du son (sonorisation, prise de son, enregistrement studio son)
- Domaine de la lumière (spectacle, plateau TV ou cinéma, audiovisuel, événementiel, éclairage intérieur ou extérieur et architectural)
- Domaine du plateau (machinerie, décoration, effets spéciaux, accessoires, scène accroche et levage)
- Domaine de la vidéo (captation audiovisuelle, diffusion, mapping)

Aucun domaine n'étant exclusif, le technicien peut donc intervenir simultanément sur les compétences du son, de la lumière, du plateau de la vidéo, en ce sens il est à même de fournir à ses employeurs une poly compétence technique.

Le « Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel Son Lumière Plateau Vidéo » peut également être amené à réaliser des installations pérennes (lieux fixes, discothèques, centre de loisirs, bâtiments publics, ...) sous la conduite du concepteur (régisseur, chargé d'affaire, technico-commercial, directeur technique).

Sous la responsabilité d'un régisseur (son, lumière, plateau ou à défaut régisseur général) il peut, seul ou en équipe, assurer, participer ou assister à l'exploitation de l'installation qui couvre les activités décrites ci-dessus.

Ses responsabilités se limitent à garantir la fiabilité de ses interventions techniques.

Il ou elle est appelé(e) selon l'activité et le secteur professionnel d'exercice et la taille de la structure qui l'emploie :

- Technicien polyvalent (spectacle événementiel)
- Assistant technique (production)
- Electricien (lumière)
- Opérateur technique (événementiel)
- Machiniste (plateau)
- Technicien d'exploitation (audiovisuel)

Il ou elle agit sous la responsabilité hiérarchique (selon l'organigramme) :

- du Régisseur Technique spécialisé Son, lumière, plateau ou vidéo
- du régisseur principal du lieu
- du chef électricien ou machiniste

Ou directement

- du régisseur général
- du Directeur Technique du lieu
- du Directeur ou du Régisseur de Production
- du Directeur Artistique et/ou des artistes
- du Coordonnateur Technique Général

Il intervient en responsabilité et en autonomie sur les opérations techniques qui lui sont confiées par sa hiérarchie. Il agit sur la base de consignes ou à partir d'un dossier technique et des directives de son responsable (Cf. liste ci-dessus). Il travaille seul ou en équipe Il ne gère pas de personnel.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Fortement conseillée (aucune obligation réglementaire à ce jour) :

- réparation aux habilitations électriques BE, BS, B1, BC, BR, B1 (formations agréées CRAM) (compris dans les cycle de formation GRIM)
- Préparation aux habilitations à travailler en hauteur (port des E.P.I.)
- Selon les équipements proposés CACES nacelles PEMP (1, 2 ou 3 A et B, diverses références selon besoins).
- formation au SST compte tenu des risques professionnels rencontrés (compris dans les cycle de formation GRIM)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Présenter un dossier de candidature
- Etre titulaire d'un niveau 5 de type BEP CAP

ou

- Niveau classe de première des lycées (cycles Bac Pro. des domaines : électrotechnique, maintenance, mécanique)

ou

- titulaire d'une certification de niveau V industrielles, techniques ou technologiques (électricité, électronique, informatique, maintenance, productique, techniques du spectacle, audiovisuel,..)

ceci au jour de l'inscription définitive.

ou à défaut de titre, diplôme, ou niveau requis :

- Avoir 1 année d'expériences (VAP) dans les domaines métiers visés par le titre à savoir, techniques du spectacle, vidéo audiovisuelle, productions techniques, technologiques, activités artistiques et culturelles, loisirs, animation ou tourisme, diffusion, événementiel, image et son, conception, production, arts vivants et plastiques. La validation de

ces études, leurs niveaux et domaines restent à l'entière appréciation du responsable des formations ou du directeur de plus :

- Assister à la présentation de la formation sur l'une des journées prévues (10 à 12 dates par an)
- Satisfaire aux tests d'entrée consistant en un QCM mathématiques et obtenir la note minimum de 10/20.
- Participer avec succès à un entretien d'exploration du parcours, du projet et de ses motivations (note mini A- sur une échelle allant de A+ à C).

Prérequis d'aptitudes : Aptitude à porter des charges lourdes et au travail en hauteur, être attiré par les métiers en rapport avec la technologie, être disponible et mobile, avoir le sens et le goût du travail en équipe

Prérequis d'expérience : Avoir une expérience en rapport avec les métiers visés par la formation ou avoir été impliqué antérieurement au sein de structures techniques ou culturelles (association, bénévolat, stage) ou avoir une première utilisation et approche des technologies abordées en formation (musique, animation). Riche de ces expériences, le futur stagiaire aura pris connaissance de la réalité professionnelle des métiers objet de la formation.

Pour accéder à la certification par toutes les voies ouvertes comprenant la formation (hors VAE)

La présentation aux épreuves de certification est soumise à l'obtention de résultats au contrôle continu des modules de formation le (ou la) candidat doit :

- pour chaque composante (groupe de modules) de la formation qui est constituée d'un total d'une vingtaine de modules de formation (son, lumière, plateau vidéo, électricité et transversale) obtenir lors des évaluations prévues une moyenne des évaluations supérieure à 10, seule une composante peut avoir la moyenne des évaluations comprises entre 8 et 10.
- avoir effectué les stages prévus au calendrier (généralement 2 représentants 10 semaines d'immersion) sauf en cas d'alternance.
- avoir rendu les rapports de stage (voie formation) ou le rapport d'activité professionnelle (voie alternance)
- avoir suivi avec assiduité les cours (à l'appréciation de l'administration du GRIM

EDIF sur la base de 5 jours d'absence injustifiées maximum états des présences signés faisant foi).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :

Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)

- Par vote à main levée consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF

Composition minimale :

- Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF
- 2 formateurs minimum
- 4 professionnels minimum

Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :

Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)

- Par vote à main levée consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF

Composition minimale :

- Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF
- 2 formateurs minimum
- 4 professionnels minimum

Nombre de personnes composant le jury : -7 minimum.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Qualité du (de la) président(e) du jury et mode de désignation :

Obligatoirement un professionnel en activité (extérieur au GRIM)

- Par vote à main levée consigné dans le PV sur la base du volontariat ou proposition de la Direction de GRIM EDIF, à défaut désignation par la Direction de GRIM EDIF

Composition minimale :

- Directeur du GRIM EDIF ou Responsable pédagogique du GRIM EDIF
- 2 formateurs minimum
- 4 professionnels minimum

Nombre de personnes composant le jury :

- 7 minimum.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 57 % minimum, la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : - 2 salariés (50%) et 2 employeurs (50%)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 511 €
Prise en charge	Branches concernées
12 511 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date de décision	16/12/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	24	0	87 %	86 %
2017	45	0	83 %	70 %
2016	13	0	85 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP7412

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41642

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34369/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1

Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 04/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	58
Parcours menés à terme	48
Taux d'achèvement	83 %
Période	02/2022 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	71
Montant total engagé	272 363 €
Coût moyen par dossier	3 836 €
Durée moyenne	898 h
Période	01/2020 – 10/2024
France compétences	52 %
France Travail	26 %
Reste à charge titulaire	14 %
Régions	5 %
OPCO	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.